

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**

**DU BUREAU**

Bureau du **9 décembre 2013**

Décision n° **B-2013-4782**

commune (s) : Meyzieu

objet : Autorisation donnée à la société Soleo de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 8 bis rue du Docteur Schweitzer et cadastré CD 65 et CD 66

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Laurent

**Président** : Monsieur Jacky Darne

Date de convocation du Bureau : lundi 2 décembre 2013

Secrétaire élu : Madame Murielle Laurent

Compte-rendu affiché le : mercredi 11 décembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Charrier, Calvel, Mmes Vullien, Pédrini, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Colin), Da Passano (pouvoir à M. Barral), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Passi), M. Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot, MM. Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Crimier (pouvoir à M. Desseigne), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Besson (pouvoir à M. Charrier), Frih (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : MM. Daclin, Philip, Arrue, Sécheresse, Mme Peytavin, MM. Vesco, Lebuhotel.

**Bureau du 9 décembre 2013****Décision n° B-2013-4782**

commune (s) : Meyzieu

objet : **Autorisation donnée à la société Soleo de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 8 bis rue du Docteur Schweitzer et cadastré CD 65 et CD 66**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 27 novembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

La Communauté urbaine de Lyon est propriétaire par acte du 21 décembre 2012 d'un tènement immobilier situé 8 bis rue du Docteur Schweitzer à Meyzieu cadastré CD 109 (historiquement parcelles cadastrées CD 65 et CD 66).

La société Soleo a sollicité la Communauté urbaine pour qu'elle lui cède ce tènement afin d'y localiser leur agence Rhône-Alpes.

Sans attendre l'aboutissement de cette cession en cours de transaction et afin de ne pas retarder le cas échéant la réalisation de ce projet, il vous est proposé d'autoriser d'ores et déjà la société Soleo, ou toute société ou personne se substituant, à déposer une demande de permis de construire ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1°- Autorise** la société Soleo ou toute société ou personne se substituant, à déposer une demande de permis de construire portant sur le tènement communautaire situé 8 bis rue du Docteur Schweitzer à Meyzieu, afin d'y localiser une agence.

**2°- Précise** que cette autorisation ne vaut pas autorisation de commencer les travaux avant l'obtention des permis nécessaires et ne préjuge en rien de la cession à intervenir.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 11 décembre 2013.**